



Prévention des risques industriels : Lancement de la concertation publique

La réunion publique du 10 décembre a permis d'obtenir des éclairages intéressants. Face à l'importance des enjeux pour l'avenir de Pierre-Bénite, la mobilisation doit rester constante durant les deux années à venir...

Jeudi 10 décembre, les services de l'État ont organisé une réunion d'information consacrée aux plans de prévention des risques technologiques (PPRT) à la Maison du peuple de Pierre-Bénite. L'avenir de la commune est étroitement lié à ce sujet à la fois sensible et technique qui conditionne de nombreux projets d'aménagement, notamment la redynamisation du centre ville. Élus et habitants étaient donc là, nombreux, pour obtenir des informations et faire entendre leurs revendications. Dans un premier temps, un film et des experts ont

expliqué en quoi consiste un PPRT, ses objectifs et la méthode suivie pour élaborer une carte des aléas, c'est-à-dire des risques éventuels à l'échelle d'un territoire. « Le but final d'un PPRT est l'amélioration de la protection des personnes avant celle des biens. L'enquête préalable est en cours de finalisation. Les véritables négociations auront lieu à partir de mi 2010 », explique Aurélie Roy, de la direction départementale de l'équipement.

Place au débat

Après les explications techniques des spécialistes, le public a pu prendre la parole. Certaines questions ont traduit une forme d'inquiétude par rapport à la valeur immobilière de certains biens, les mesures de sécurité à prendre, les conséquences sur le tracé du tronçon ouest du périphérique (lire ci-contre). D'autres réactions furent plus vives encore : « je n'admets pas que des éventuelles expropriations anéantisent toute une vie économique », soulignait par exemple la représentante des artisans et commerçants. Pour sa part, un universitaire

regrettait que les services de l'État n'associent pas plus la population à la démarche de prévention des risques. D'autres personnes ont posé des questions relatives à l'entreprise Arkema.

Les efforts d'Arkema

Implantée à Pierre-Bénite depuis 1902, l'usine chimique est bien sûr au cœur des préoccupations. Son actuel directeur, Denis Fromage, s'est voulu rassurant. « Outre la réduction de certaines activités dangereuses (type Forane 134), nos stockages de produits toxiques sont confinés. Arkema investit un million d'euros par an dans la sécurité ».

Le PPRT de Pierre-Bénite devra être adopté d'ici fin 2011- début 2012. D'ici là, les acteurs locaux devront rester vigilants pour que l'avenir de la commune soit défendu... et préservé.

Renseignements :
Service de prévention des risques
Tél. 04 78 86 62 89
www.pprt-rhonealpes.com

Périphérique et risques industriels Inconciliables ? Et pourtant...



La question du tronçon ouest du périphérique a été largement évoquée lors de la réunion. Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) influencera-t-il en effet le tracé du TOP ? Paradoxalement, la perspective de faire passer plusieurs milliers de véhicules par jour à proximité d'une usine classée "Seveso" ne gêne pas les partisans de ce chantier routier de 2 milliards d'euros. En revanche, nombreux sont les particuliers à qui l'on interdit de construire une véranda en invoquant les risques industriels...

Le TOP autorisé aux abords de l'usine

Vous avez dit incohérence ? Et pourtant, la carte des aléas ne sera d'aucun secours

pour les adversaires du TOP. Une experte de la direction départementale de l'équipement confirme : « Il existe 7 niveaux d'aléas du risque "très élevé" au risque "faible". Or, le TOP peut traverser une zone "M" (moyen), mais pas au-delà ». En résumé, les habitations aux alentours de l'usine sont pénalisées, mais pas le grand projet d'infrastructure autoroutière...

Le collectif "stop au TOP !" organise une réunion d'information le 28 janvier à la Maison du peuple. (lire en page 4).

Serge Tarassioux
Maire de Pierre-Bénite



« Il faut moins de contraintes pour faire évoluer la ville »

Quel bilan tirez-vous de cette réunion ?

La rencontre de ce soir marquait le point de départ d'une démarche décisive pour l'avenir de notre ville. Je suis satisfait du niveau d'information et de mobilisation des habitants présents. Il faut continuer dans ce sens.

Quels sont vos objectifs ?

La priorité réside dans la réduction des risques à la source et dans le refus de la carte actuelle des aléas, trop contraignante pour le développement de notre commune. D'ailleurs, cette carte est également contestée par la direction et la commission hygiène et sécurité de l'entreprise Arkema...

Les restrictions en matière d'urbanisme doivent diminuer : une ville qui n'évolue pas est en danger. Nous mènerons cette bataille pour pouvoir rénover notre commune, notamment dans le secteur du centre ville.

Pour le financement des travaux de mise aux normes, nous devons aller encore plus loin pour obtenir des aides de la part de l'État. Je revendique notamment la mise en place d'une opération public d'amélioration de l'habitat (OPAH) spéciale pour les risques technologiques. De plus, depuis plusieurs années, la municipalité de Pierre-Bénite a investi dans la sécurité (recrutement d'un "manager" des risques, système d'alerte automatique, etc.) sans toucher de compensations financières. En octobre dernier, j'ai donc rencontré les parlementaires du Rhône afin de les sensibiliser à cette question. Deux d'entre eux, André Gerin et Gérard Collomb, vont intervenir dans ce sens à l'assemblée nationale et au sénat. En effet, pourquoi la solidarité nationale aiderait-elle les villes à vocation touristique et ne le ferait-elle pas pour des villes classées "seveso" ? J'invite les acteurs locaux et les habitants à rester mobilisés pour peser sur les négociations des PPRT.

Des questions en suspens : Qui paiera, quoi, combien ?

Au-delà des enjeux en matière d'urbanisme, les PPRT soulèvent la question primordiale des aides financières. C'est justement l'enjeu des négociations que l'État, les collectivités (dont la mairie) et l'industriel devront mener durant les deux années à venir. « Un propriétaire sur deux n'est pas imposable à Pierre-Bénite financer d'éventuels travaux de mise aux normes de leur logement ? » (isolation, étanchéité...), s'interroge une élue. Réponse de la direction départementale de l'équipement : « le recours au crédit d'impôt est prévu selon un plafond entre 5 000 et 10 000 euros, mais ce ne sera

sans doute pas suffisant. Le Grenelle des risques va réfléchir à l'extension des modes de financement d'ici la loi de finances 2011 ». Vice-présidente en charge des risques industriels au Grand Lyon, Mireille Elmalmat veut aller plus loin : « jusqu'à 30 000 euros ». Pour sa part, Serge Tarassioux souhaite mettre à contribution la solidarité nationale. Il a rencontré les parlementaires du Rhône pour que ces derniers interpellent le gouvernement et fassent évoluer la loi sur ce sujet.

- 3 PPRT pour la Vallée de la chimie : Saint-Fons, Feyzin et Pierre-Bénite/port pétrolier Edouard-Herriot.
- 90% du territoire de Pierre-Bénite est "impacté" par les périmètres de risques.
- SOS Alerte téléphonique : inscription au 04 78 86 62 62.
- Sirène d'alerte écoutable au 0 800 50 73 05.

→ repères

